

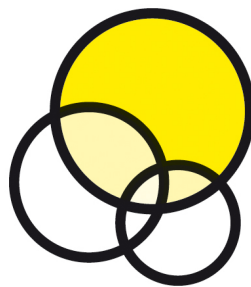
Chantier
**sur l'évolution
des pratiques**

LA PARTICIPATION DES ÉLUS MUNICIPAUX AU DÉVELOPPEMENT COLLECTIF

**Résultats du sondage réalisé entre mai et juin 2014
auprès d'élus municipaux québécois**

Préparé par le Chantier sur l'évolution des pratiques animé par Communagir

Février 2015



Chantier sur l'évolution des pratiques

Introduction

Le Chantier sur l'évolution des pratiques animé par Communagir

Communagir est voué à l'avancement des pratiques de développement collectif dans les localités et les régions du Québec. Son action se divise en deux volets complémentaires : le renforcement du pouvoir d'agir des acteurs et des collectivités; et la mise en place de conditions favorables au développement collectif. Il offre des services spécialisés en développement des compétences, anime des espaces collaboratifs de travail et de réflexion, produit et diffuse des contenus pratiques, assure une veille sur l'actualité et mène des activités de recherche et développement.

Les *Chantiers partenariaux de Communagir* sont des espaces d'innovation et de travail qui réunissent une multitude d'acteurs pour réfléchir, analyser et travailler ensemble sur des thématiques qui apparaissent centrales pour ceux qui œuvrent au développement collectif. Trois de ces espaces dynamiques ont été créés : le Chantier sur le développement des compétences, celui sur l'évolution des pratiques et celui sur les conditions favorables.

Plus précisément, le Chantier sur l'évolution des pratiques s'attarde à comprendre les différentes approches en développement collectif, avec une attention particulière au développement territorial intersectoriel. On entend par là un type de développement ancré dans une vision territoriale, qui nécessite la concertation et la collaboration des différents secteurs et types d'acteurs pour travailler ensemble

à des enjeux transversaux. Le Chantier a la volonté de fournir des contenus pratiques, concrets et accessibles aux acteurs terrain du développement collectif et son travail sur l'implication des personnes élues contribue à l'atteinte de cet objectif.

Le sondage auprès des élus et élues municipaux

Il est clair que l'implication des élus et élues municipaux dans les démarches de développement territorial intersectoriel est un incontournable. Leur apport représente une contribution essentielle pour un développement structurant et durable des territoires. Au fil des travaux du Chantier, il est apparu nécessaire de bien comprendre le contexte qui entoure cette implication des élus et élues afin d'adapter les pratiques de développement et favoriser leur participation. Le sondage mené le printemps dernier est l'un des moyens que le Chantier s'est donné pour progresser dans cette compréhension. Il fait suite aux travaux de recherche documentaire et de réflexion collective entrepris par ses membres et sa construction est en lien direct avec les apprentissages tirés de leurs efforts de recherche. Ainsi, bien que les résultats de ce sondage ne puissent être jugés représentatifs de toutes les personnes élues, ils représentent une portion d'une démarche plus large et servent avant tout à susciter la réflexion et permettre de baliser la suite des travaux.

Le sondage, réalisé en ligne, a été envoyé par courriel dans toutes les municipalités du Québec et a été partagé via de nombreuses sources avec comme objectif de

rejoindre les quelque 8000 élus et élues municipaux. Pendant les mois de mai et juin 2014, nous avons récolté 360 questionnaires complétés. Nous vous présentons ici un résumé des résultats et leur analyse.

Le document présente des éléments pour alimenter la réflexion autour de quelques grandes questions :

- Qu'est-ce qui motive les élus et élues municipaux?
- Qu'est-ce qui les occupe?
- Qu'est-ce qui favorise leur implication dans des projets?
- Qu'est-ce qui peut limiter leur participation?
- Quelle est leur perception du développement collectif?

Nous pensons que répondre à ces questions peut permettre aux acteurs du développement collectif au Québec de mieux construire leur démarche et mieux approcher les personnes élues dont la participation est si souvent essentielle.

Le profil des répondants et répondantes

De façon générale, les personnes qui ont complété le sondage présentent une diversité de caractéristiques. Le **tableau 1** rapporte la répartition des répondants selon leur âge. On constate que la majorité des personnes qui ont répondu se situe dans la tranche des 50 à 65 ans, ce qui se rapproche de la moyenne d'âge de tous les élus et élues municipaux du Québec, qui est de 53 ans¹.

Au niveau du poste occupé, 80% des répondants sont des conseillers ou conseillères, alors que 20% occupent les fonctions de maire ou mairesse. Quand on regarde les données au niveau québé-

cois, cette même répartition est de 86,3% contre 13,7%, ce qui signifie que notre échantillon compte une légère sous-représentation de conseillers et conseillères. Notons que, chez nos répondants, une très vaste majorité (84,2%) occupe un poste considéré officiellement à temps partiel. Quant à leur expérience, presque la moitié (47,8%) en sont à un premier mandat.

Le profil des répondants au sondage diffère plus largement des statistiques québécoises en regard de deux variables. Tout d'abord le genre, puisque les répondants sont dans 42,2% des cas des femmes, contre seulement 30% dans le cas de tous les élus et élues du Québec. On compte donc une plus forte proportion de femmes dans notre échantillonnage. Cela peut être lié à une forte représentation de per-

sonnes élues dans les petites municipalités (72,8% de nos répondants proviennent de localités de moins de 5 000 habitants), où le pourcentage d'élues est plus élevé que dans les plus grosses municipalités.

Notre échantillon n'est également pas représentatif de la répartition géographique. En effet, il comprend très peu d'élus et élues de Montréal, Québec et Laval (moins de 10% des réponses pour les trois villes réunies). Cependant, nous comptons au moins un répondant en provenance de chacune des régions du Québec.

Tableau 1 : Répartition des répondants en pourcentage selon la catégorie d'âge

Âge	Pourcentage
18 à 30 ans	3,8%
31 à 50 ans	23,8%
51 à 65 ans	53,3%
Plus de 65 ans	19,1%

¹ Toutes les données nationales dans cette section sont issues de : Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, novembre 2013, Portrait statistique préliminaire des élections municipales 2013, [Consulté en ligne en octobre 2014], http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/pub/elections/statistiques_elections_2013_candidat_elus.pdf

Une façon d'aborder la question de la participation des élus et élues est de se demander ce qui les motive, en tant qu'individus, à s'engager en politique municipale. Comprendre ce qui les allume, les intéresse et ce qui leur tient à cœur peut faciliter le dialogue entre les coordonnateurs de démarches collectives et les personnes élues qu'ils souhaitent mobiliser.

Pourquoi devenir élu et élue?

Pour comprendre ce qui motive les élus et élues, nous les avons questionnés sur les raisons qui les ont poussés à s'engager dans cette voie. Les résultats sont présentés dans le **graphique 1**.

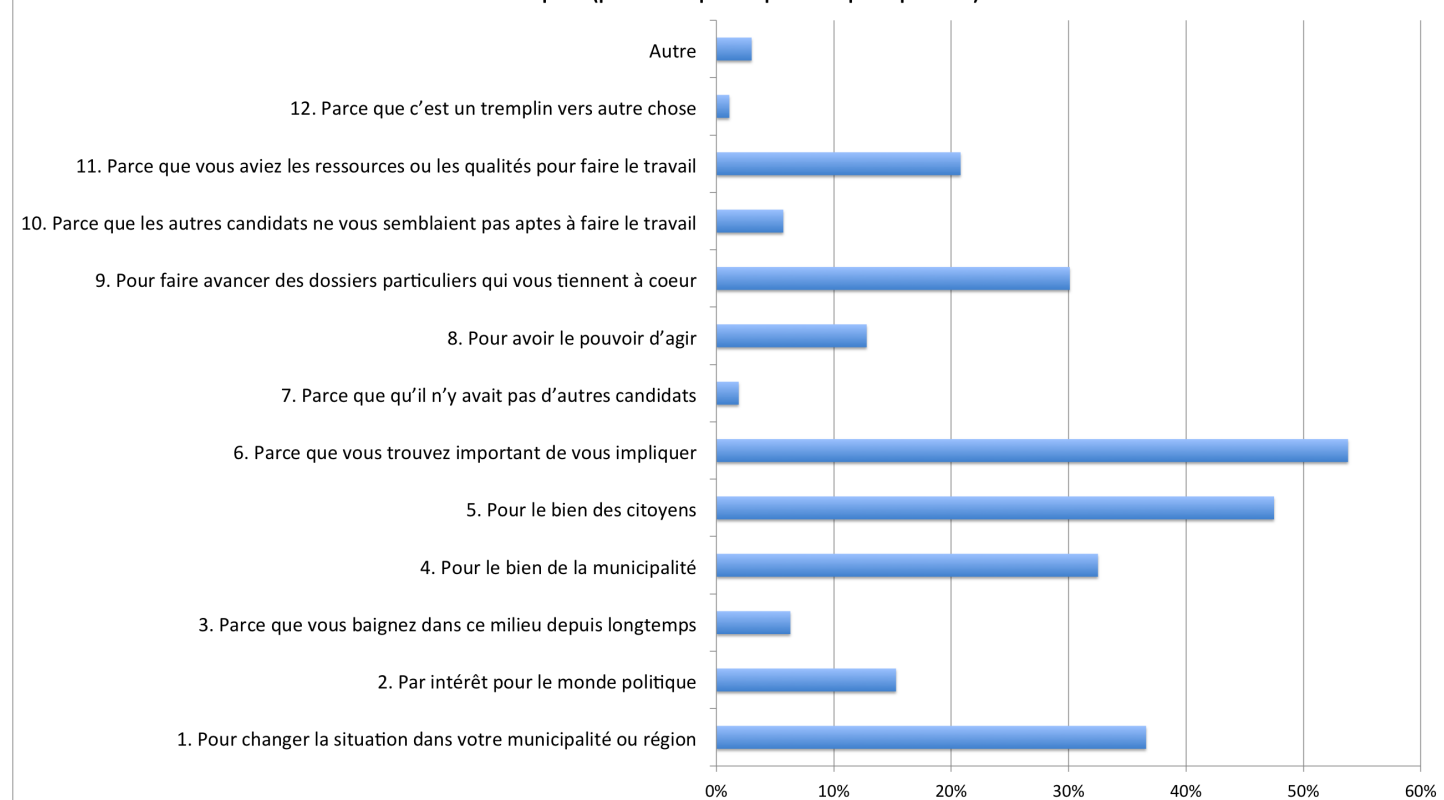
On remarque que deux réponses se démarquent:

- Parce qu'ils trouvent important de s'impliquer (plus de la moitié des répondants);
- Pour le bien des citoyens (près de la moitié des répondants).

Étant donné que les réponses « faire avancer des dossiers », « changer la situation » et « pour le bien de la municipalité » sont également très populaires (chacune correspondant à près du tiers des répondants), on remarque donc que **les raisons qui motivent le plus les candidats** semblent surtout rattachées aux actions qu'ils peuvent accomplir pour leur collectivité. Par opposition, les affirmations reliées aux candidats (affirmations 7, 10) ou à leurs intérêts personnels (affirmations 2, 3 et 12) représentent peu de répondants. Finalement, la raison « parce que vous aviez les ressources et les qualités pour faire le travail » est choisie par un répondant sur cinq. Il est intéressant de noter qu'en regardant les résultats selon que le répondant est conseiller ou conseillère ou plutôt maire ou mairesse, les réponses sont légèrement différentes. La réponse la plus populaire chez les conseillers et conseillères est « parce que vous trouvez important de vous impliquer », alors que les maires et mairesses choisissent d'abord « pour changer la situation dans votre municipalité ».

palité ». Cette variation peut être liée au fait que la position à la tête du conseil municipal donne l'impression d'avoir plus de pouvoir pour changer les choses de façon globale, alors que le fait d'être conseiller ou conseillère peut représenter une première étape pour prendre contact avec le monde de la politique municipale.

Graphique 1: Répartition des répondants selon les raisons principales pour lesquelles ils se sont présentés aux dernières élections municipales (plusieurs réponses possibles par répondant)



Des éléments de fierté

Nous avons également questionné les répondants sur leur plus grande fierté en tant qu'élu ou élue. Comprendre ce qui est le plus gratifiant dans le cadre de leur travail peut permettre d'orienter à la fois les raisons qui les poussent à s'engager dans une démarche plutôt qu'une autre, mais également le langage à utiliser ou les éléments sur lesquels mettre l'accent au moment de les approcher.

En analysant le contenu des réponses à cette question ouverte, on remarque trois choses principales :

Au niveau des cibles des projets :

Environ la moitié des commentaires mentionnent des cibles spécifiques. Les thématiques les plus populaires sont le développement ou l'avancement en général

de la municipalité, la famille et les aînés, les services municipaux, les infrastructures et le mieux-être / bien-être de la population. **La réponse la plus populaire est la satisfaction des citoyens et citoyennes et le fait de les représenter ainsi que leurs besoins, quels qu'ils soient.**

Au niveau de leur pratique d'élu et élue :

Plusieurs commentaires mettent de l'avant des fiertés liées à leur posture ou leur attitude en tant que personne élue. À ce propos, la question de l'éthique, de la transparence dans leurs communications et l'établissement d'un dialogue avec les citoyens se démarquent fortement. Plusieurs commentaires mentionnent également la fierté d'amener un souffle nouveau au sein du conseil municipal. **La fierté la plus populaire liée à leur pratique d'élu et élue est leur capacité à travailler en équipe, au-delà**

des différences. Les idées de contribuer, d'avoir un impact et d'influencer ce qui se passe sont également très fortes.

Au niveau des groupes ciblés :

Nous nous sommes attardés au groupe auprès duquel les élus agissent ou souhaitent agir. **La très vaste majorité des répondants mentionnent les «citoyens», suivi de près par la «municipalité». Très peu parlent de groupes spécifiques** (les aînés, les jeunes, les démunis, etc.), et les termes «communautés», «collectivités» ou «territoire» sont pratiquement absents des commentaires.

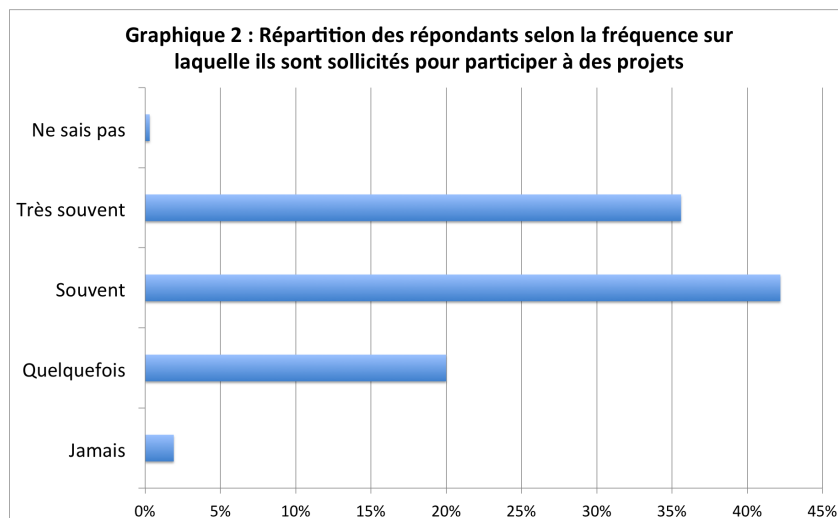
Quiconque travaille en développement collectif a entendu (pas seulement de la part des personnes élues!) que le manque de temps est souvent un obstacle à la participation à un projet. Afin de contourner cette difficulté éventuelle et comprendre la réalité des élus et élues, nous les avons interrogés sur le temps qu'ils consacrent à différentes facettes de leur travail.

La fréquence à laquelle les élus sont approchés

En se référant au **graphique 2**, on remarque que près de 80% des répondants sont *souvent* ou *très souvent* sollicités pour participer à des projets, tandis qu'un peu plus d'un répondant sur cinq dit être sollicité *parfois* ou *jamais*. Bien que nous n'en connaissions pas la nature, on peut supposer que les élus sont des acteurs **clés dans la réalisation de plusieurs projets dans les collectivités**.

Leur temps de travail

Le **tableau 2** nous renseigne sur la nature de ces projets et, plus largement, des activités des personnes élues dans le cadre de leur travail. On constate que 63% des répondants **passent beaucoup de temps à travailler dans le cadre de comités ou de**



tables liés à l'administration ou au conseil municipal. Cette proportion grimpe à 94% si on ajoute l'option *un certain temps*. On constate également qu'une bonne partie du temps des répondants est lié au travail dans le cadre de projets collectifs. Environ 1 personne sur 4 mentionne y consacrer *beaucoup de temps* tandis que près de 45% y consacrent *un certain temps*.

consacrent *beaucoup de temps*, contre 57,1% des conseillers et conseillères.

D'autre part, plus les répondants ont accumulé de mandats, plus ils consacrent de temps au travail dans le cadre de partenariats ciblés. Il est toutefois impossible de savoir ce qui cause cette apparente relation.

En examinant la variation des réponses selon certaines catégories de répondants, on remarque tout d'abord que les personnes occupant le poste de maire passent plus de temps que les conseillers et conseillères à travailler dans le cadre de comités et tables liés à l'administration : 87,5% des maires et mairesses y

Tableau 2 : Répartition, en pourcentage, des répondants selon le temps consacré à différentes tâches

Indiquez quel temps vous consacrez à chacun des éléments suivants dans le cadre de votre travail de personne élue, aucun temps, un peu de temps, un certain temps, beaucoup de temps?

Options de réponse	Aucun temps	Un peu de temps	Un certain temps	Beaucoup de temps	Ne sais pas/ Ne s'applique pas
Travail dans le cadre de comités ou tables liés à l'administration ou au conseil municipal	0,8%	5,2%	30,9%	63,1%	0,0%
Travail dans le cadre de projets collectifs qui rassemblent PLUSIEURS acteurs ou institutions	4,9%	23,8%	44,7%	26,0%	0,5%
Travail dans le cadre de partenariats ciblés avec UNE institution ou UN acteur clé	14,1%	31,6%	38,0%	12,7%	3,6%
Représentation politique dans des événements, colloques, etc.	11,0%	36,2%	32,6%	19,2%	1,1%
Formation et/ou développement de vos compétences	7,4%	51,9%	35,2%	4,9%	0,5%

Ce qui favorise l'implication des élus

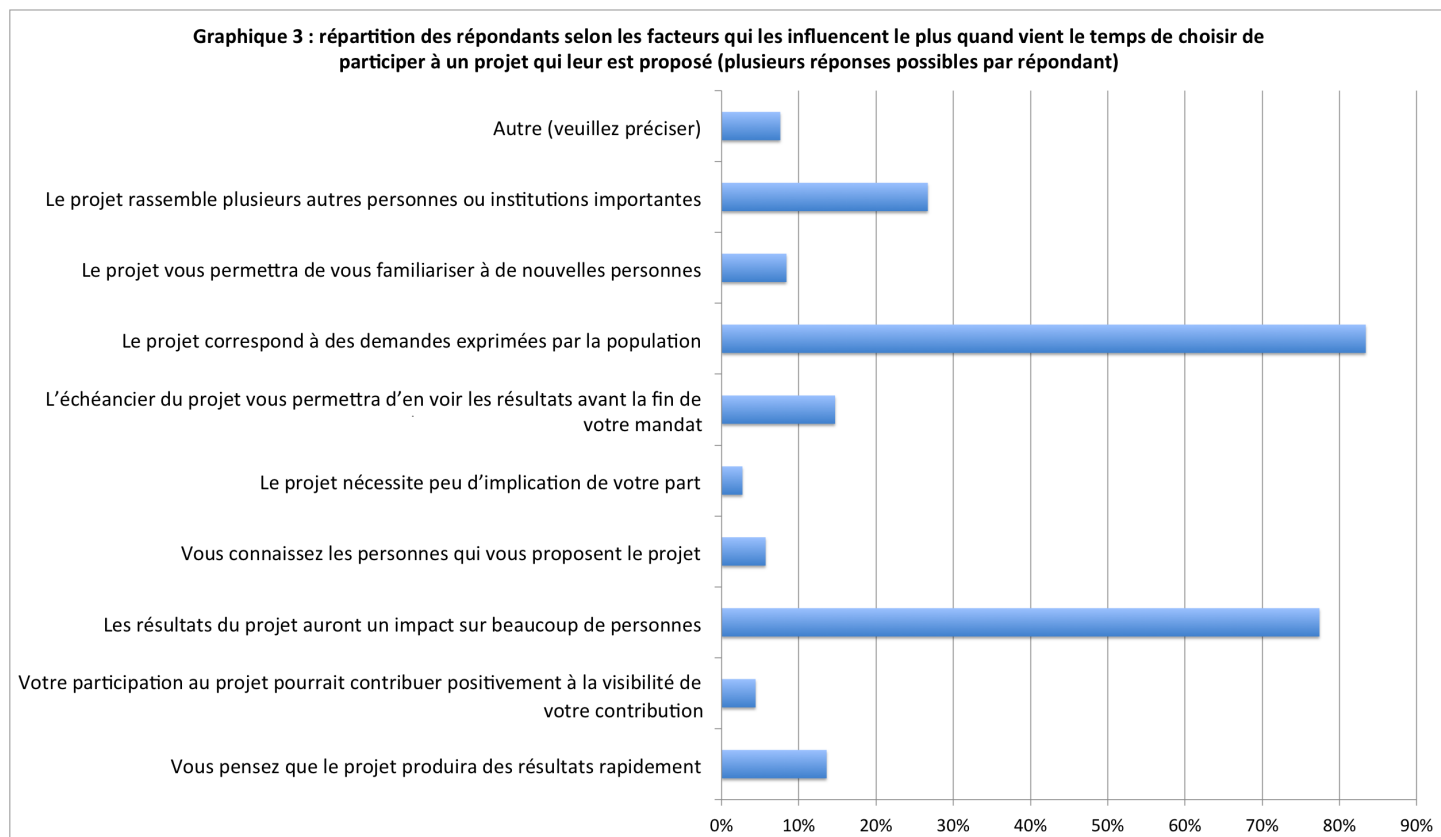
En lien direct avec le cœur de nos questionnements, nous avons demandé aux répondants ce qui influençait le plus leur décision de participer à un projet qui leur est proposé.

En se référant au **graphique 3**, on constate que les deux facteurs dominants dans leur décision sont que **le projet corresponde à des demandes exprimées par la population (83%)** et que **ce projet ait un impact sur beaucoup de personnes (77%)**. En outre, un peu plus d'un répondant sur quatre se sent concerné par le fait que le projet rassemble plusieurs autres personnes ou institutions importantes.

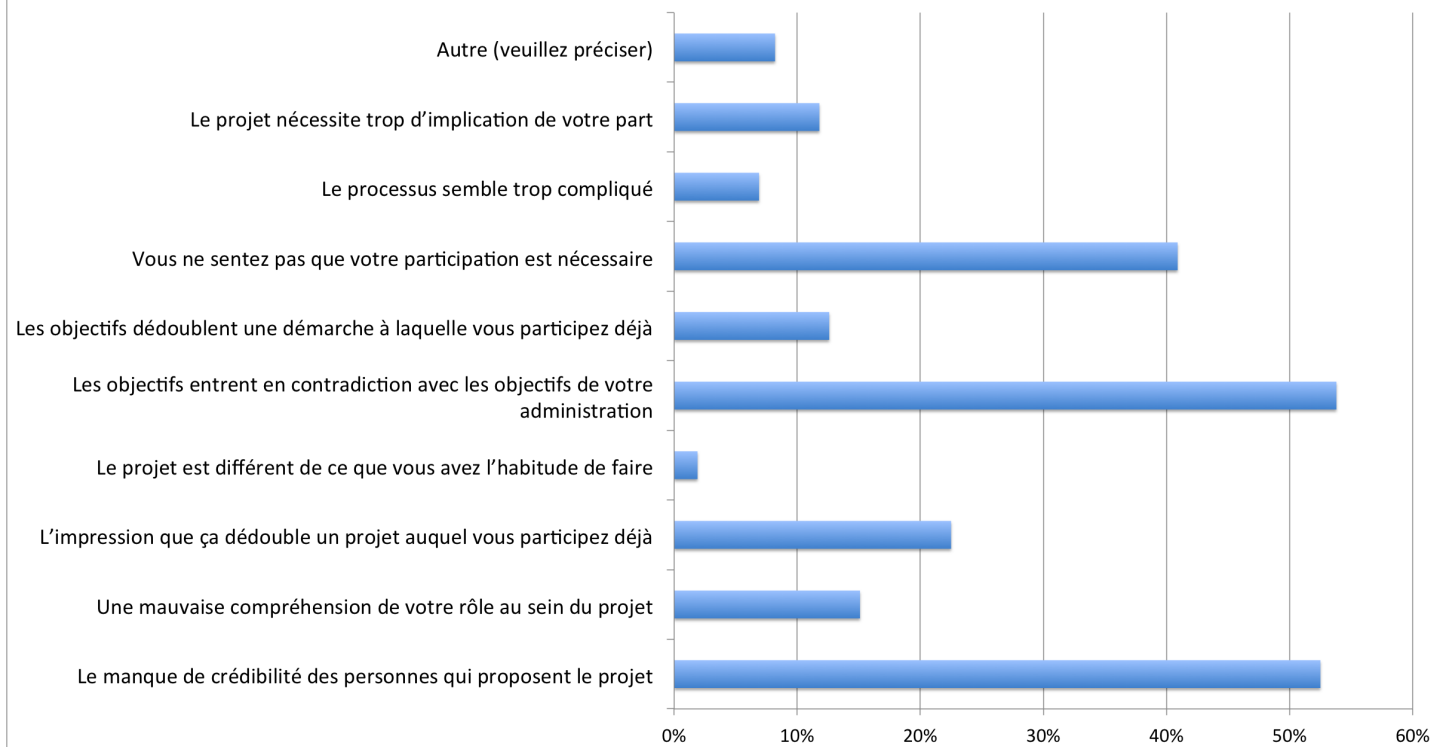
Le **graphique 4**, à la page suivante, illustre quant à lui les facteurs qui influencent négativement le désir des personnes élues de prendre part à un projet. Trois éléments semblent avoir davantage d'impact sur les répondants. Le premier est que les objectifs du projet entrent en contradiction avec les objectifs de leur administration (54% ont choisi cette option). Le second est lié aux personnes qui proposent le projet et à leur manque de crédibilité (52,5% des répondants). Finalement, le troisième facteur est le fait que les répondants sentent que leur participation n'est pas nécessaire. En contrepartie, **que le projet soit différent de ce que les répondants ont l'habitude de faire n'est pas un facteur qui les pousse à refuser d'y participer.**

Il est intéressant de noter que plus un répondant a occupé de mandats en tant qu'élus ou élue, moins le facteur « une mauvaise compréhension de votre rôle au sein du projet » a d'importance, passant de 17,8% pour ceux et celles qui en sont à leur premier mandat à seulement 7,5% chez les autres qui ont accumulé trois mandats et plus.

Graphique 3 : répartition des répondants selon les facteurs qui les influencent le plus quand vient le temps de choisir de participer à un projet qui leur est proposé (plusieurs réponses possibles par répondant)



Graphique 4 : répartition des répondants selon les facteurs qui les influencent le plus quand vient le temps de choisir de NE PAS participer à un projet qui leur est proposé (plusieurs réponses possibles par répondant)



Ce qui peut limiter la participation des élus

Alors que la section précédente traite de ce qui peut attirer ou rebuter les personnes élues dans un projet, cette section s'attarde à ce qui, une fois qu'elles ont la volonté et le désir de participer, peut néanmoins représenter un obstacle à leur participation.

Les obstacles potentiels

Les résultats rassemblés dans le **tableau 3** permettent rapidement de conclure **qu'aucun des facteurs présentés ne constitue un élément insurmontable lorsqu'un élu ou une élue a un intérêt pour un projet** puisque plus de 60% des personnes ont répondu *jamais* ou *parfois* pour toutes les options. Néanmoins, les facteurs qui regroupent le plus de *souvent* et *la plupart du temps* sont l'impossibilité d'inclure le projet dans leur horaire, le fait que ce soit en contradiction avec les attentes des citoyens et citoyennes et le manque d'information sur le projet proposé.

Le soutien au travail des élus

Une question ouverte visait à approfondir un obstacle potentiel qu'il apparaissait important de mieux comprendre, soit : le besoin de soutien et d'accompagnement des élus et élues dans l'accom-

plissement de leur fonction. Au Québec, la vaste majorité des personnes élues au niveau municipal n'ont pas été formées à la politique municipale et proviennent d'horizons multiples et diversifiés.

61% des répondants ont mentionné ressentir parfois le besoin de développer leurs compétences, tandis qu'un peu plus d'un répondant sur cinq ressent ce besoin souvent. Seulement un peu plus de 10% des répondants ne ressentent *jamais* ce besoin. Dans les commentaires, de façon générale, les répondants ont souvent l'impression de ne pas posséder toutes les informations ou détenir toutes les compétences requises pour prendre de bonnes décisions ou pour mener à bien des projets. Voici quelques-uns des besoins nommés par les répondants :

- Meilleure connaissances des différentes lois, des informations légales;
- Meilleure connaissance des programmes et subventions;
- Conciliation travail, famille et rôle d'élu ou élue;

- Gestion du temps, de l'information, des courriels, etc.;
- Éthique et gestion d'un conseil municipal, s'assurer d'une objectivité et d'une rationalité;
- Connaissance des meilleures pratiques;
- Meilleure reconnaissance des femmes dans la politique (culture d'hommes);
- Consultation et participation citoyenne;
- Besoin de réseautage, sentiment d'isolement;
- Meilleure distribution des pouvoirs;
- Réalisation d'une démarche de planification stratégique;
- Repérage et utilisation des bonnes expertises au bon moment;
- Gestion du changement;
- Difficulté de jouer son rôle quand on fait partie de l'opposition.

Tableau 3 : Répartition des répondants selon les facteurs limitatifs de participation

Lorsqu'un projet vous semble intéressant et pertinent, à quelle fréquence les facteurs suivants vous empêchent-ils d'y participer?					
Options de réponse	Jamais	Parfois	Souvent	La plupart du temps	Ne sais pas
Il vous est impossible d'inclure le projet dans votre horaire	15,3 %	48,6 %	17,9 %	10,4 %	3,3 %
C'est en contradiction avec ce que vos citoyens et citoyennes attendent de vous	21,7 %	31,9 %	11 %	13,5 %	13,2 %
Vous recevez trop de demandes pour prendre connaissance de chacune d'elles	35,2 %	28,3 %	10,7 %	2,2 %	12,4 %
Le projet proposé dépasse la durée de votre mandat	51,9 %	8,2 %	1,6 %	1,1 %	24 %
Le projet dépasse votre domaine de compétences	19%	50,8 %	4,4 %	3,3 %	12,4 %
Le projet relève d'un autre palier de décisions	12,1 %	44,5 %	10,7 %	8 %	14,8 %
Il vous manque des informations sur le projet	15,1 %	44,5 %	15,1 %	5,8 %	7,4 %
Le projet pourrait nuire à votre carrière politique	61,8 %	7,4 %	0,5 %	1,1 %	15,1 %
Il vous manque le soutien de votre conseil municipal pour participer au projet	36,5 %	22,8 %	10,4 %	4,9 %	14 %
Il vous manque le soutien de votre administration pour participer au projet	40,9 %	23,4 %	5,5 %	4,4 %	14 %

La perception du développement collectif

La perception qu'ont les élus et élues des démarches collectives

Finalement, il nous semblait intéressant de questionner les personnes élues sur leur perception des démarches de développement collectif. Puisque notre objectif est d'amorcer une réflexion sur la façon d'approcher les élus et élues municipaux, comprendre la façon dont ils voient ces

démarches est essentielle. On peut supposer que cette perception a un réel impact sur leur désir d'y prendre part.

Le **tableau 4** regroupe une série d'affirmations concernant les démarches de développement collectif, présentées comme « des démarches qui rassemblent un ensemble large d'acteurs qui décident de travailler ensemble, au-delà de leurs inté-

rêts individuels, à des avancées liées à un territoire, une thématique ou une clientèle-cible ».

On constate que 62% des répondants trouvent que les démarches de développement collectif sont *parfois* mal organisées, tandis qu'environ un répondant sur deux trouve qu'elles ont *parfois* peu de chance de durer dans le temps.

Tableau 4 : Répartition des répondants, en pourcentage, selon leur perception des démarches de développement collectif.

Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez cocher la réponse qui correspond le mieux à votre opinion. Les démarches de développement collectif..						
Options de réponse	Jamais	Parfois	Souvent	La plupart du temps	Ne sais pas	Ne s'applique pas
Proposent des solutions trop optimistes	11,4%	56,9%	17,6%	5,3%	3,8%	5,0%
Me demandent trop d'implication	34,1%	46,1%	11,1%	2,3%	1,7%	4,7%
Me donnent l'impression d'avoir un impact	5,0%	32,9%	39,4%	17,5%	2,9%	2,3%
Sont des processus lourds	8,2%	49,6%	25,9%	11,7%	1,7%	2,9%
Sont axées sur le long terme	4,9%	33,7%	36,9%	19,3%	2,6%	2,6%
Produisent des résultats	2,1%	35,2%	39,1%	20,1%	2,4%	1,2%
Me donnent l'impression que j'ai peu de place pour contribuer	34,0%	42,2%	10,0%	3,5%	3,5%	6,7%
Sont mal adaptées à ma réalité d'élue ou d'élue	26,4%	45,4%	13,1%	4,2%	3,6%	7,4%
Réussissent à réunir les acteurs influents	4,7%	40,3%	36,2%	12,6%	2,9%	3,2%
Sont mal organisées	15,6%	61,9%	11,2%	2,7%	4,7%	3,8%
Ont peu de chance de durer dans le temps	15,1%	58,0%	12,1%	3,0%	6,8%	5,0%
Réunissent toujours les mêmes personnes	3,5%	29,1%	43,6%	18,6%	3,2%	2,0%
Favorisent un climat de collaboration	2,0%	18,0%	52,2%	25,2%	1,7%	0,9%
Ont des objectifs clairs	4,4%	34,5%	40,1%	18,3%	1,8%	0,9%

Près de la moitié des répondants trouvent que ces démarches ont *parfois* des processus lourds, tandis qu'un peu plus d'un répondant sur quatre répond *plutôt souvent* à cette affirmation. On constate également que 62% des répondants trouvent que ces démarches réunissent *souvent* ou *la plupart du temps* les mêmes personnes. De même, quand on affirme que les démarches de développement collectif proposent des solutions trop optimistes, près d'un répondant sur deux répond *parfois*.

58% des répondants identifient que ces démarches ont *souvent* ou *la plupart du temps* des objectifs clairs. Ce pourcentage grimpe à 77% lorsqu'on affirme que ces démarches favorisent un climat de collaboration (souvent ou la plupart du temps). Quand on demande aux répon-

dants si ces démarches leur demandent trop d'implication, 34% répondent *jamais* tandis que 46% optent pour *parfois*. Seulement 13% choisissent les réponses *souvent* ou *la plupart du temps* à cette affirmation. Finalement, quand on affirme que ces démarches sont mal adaptées à leur réalité d'élu, un peu plus d'un répondant sur quatre répond *jamais* tandis que 45% disent que c'est *parfois* le cas.

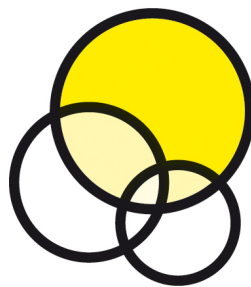
De façon générale, on remarque donc que les personnes élues ont une vision positive des démarches de développement collectif. Soulignons également que, parmi les répondants, les maires et mairesses sont un peu plus sévères à cet égard que les conseillers et conseillères, notamment en ce qui concerne le manque d'organisation des démarches.

Travailler ensemble

Un élément central des démarches de développement collectif est le travail collectif. Nous avons donc interrogé les personnes élues sur leur facilité à collaborer avec différents types d'acteurs. Leurs réponses sont regroupées dans le **graphique 5. On remarque qu'il est en majorité très facile ou facile de travailler avec l'ensemble des acteurs nommés dans le cadre de projets collectifs ou de démarches collectives.** Les seuls acteurs avec qui il semble plutôt difficile de travailler (33,8%) sont les fonctionnaires des niveaux provincial et fédéral.

Tableau 5 - Répartition, en pourcentage, des répondants selon le niveau de difficulté de travailler avec différents acteurs

Pour chacune des catégories, veuillez indiquer s'il est très facile, plutôt facile, plutôt difficile ou très difficile pour vous de travailler avec ces personnes dans le cadre de projets collectifs ou de démarches collectives.						
Options de réponse	Très facile	Plutôt facile	Plutôt difficile	Très difficile	Ne sais pas	Ne s'applique pas
Les personnes issues du domaine communautaire	28.18%	57.46%	11.60%	1.10%	1.10%	0.55%
D'autres personnes élues	26.80%	61.88%	9.94%	0.28%	1.10%	0.00%
Les personnes issues du domaine économique	18.99%	54.19%	18.99%	1.40%	3.91%	2.51%
Les citoyens et les citoyennes	29.44%	58.89%	10.00%	0.83%	0.83%	0.00%
Les fonctionnaires des niveaux provincial et fédéral	6.70%	29.33%	33.80%	16.76%	8.38%	5.03%
Les fonctionnaires au niveau municipal	25.91%	59.33%	10.03%	2.79%	1.95%	0.00%
Votre conseil municipal	39.12%	49.59%	9.09%	1.38%	0.55%	0.28%
Les personnes issues des organismes de développement local ou supra-local (MRC)	19.66%	51.40%	14.61%	2.81%	8.71%	2.81%
Les personnes issues des organismes de développement régional	15.97%	51.26%	19.33%	2.24%	7.28%	3.92%
Les chercheurs et chercheuses	8.71%	35.39%	16.01%	2.25%	19.38%	18.26%



Chantier sur l'évolution des pratiques

Conclusion

Malgré les précautions à prendre dans leur interprétation, nous pensons que les résultats de ce sondage constituent des apprentissages importants qui faciliteront le dialogue et la collaboration entre les acteurs du développement collectif et les élu-e-s municipaux.

En comprenant ce qui les motive, les incite à participer ou non à un projet et ce qui les en empêche, nous croyons que les porteurs de démarches seront mieux à même d'approcher les personnes élues et de susciter leur participation.

En ce sens, le sondage permet de mettre de l'avant que les élus et élues municipaux sont animés par le désir d'agir pour le bien de leurs citoyens et de répondre à leurs demandes en ayant un impact sur le plus grand nombre de personnes possible.

Il met également en relief l'importance de la crédibilité du projet (et de son porteur). Dans le cas des démarches de développement collectif, cela peut vouloir dire de devoir déconstruire la perception de lourdeur des projets et le trop grand optimisme des objectifs s'y rattachant.

Finalement, malgré le fait que les tâches courantes et administratives occupent une grande part du temps de travail des élus et élues et qu'un manque de soutien est parfois ressenti, les répondants et répondantes ont indiqué qu'il existe peu d'obstacles infranchissables s'ils ont la volonté de participer à un projet auquel ils croient.

Les personnes qui ont contribué à la production de ce document

Membres du Chantier sur l'évolution des pratiques

Alain Coutu, Citoyen

Rafik Boualam, Fondation Lucie et André Chagnon

Jocelyne Bernier, Présidente du CA Communagir

Donald Gingras, Citoyen

François Grenier, Québec en Forme

Dave Fortin, Québec en Forme

Jean-François Aubin, RQRI

Monique Côté, RQRI

Marie-Claude Durette, CDC Vallée-du-Richelieu

Karine Leducq, RQIIAC

Dominique Morin, Observatoire Estrien en développement des communautés

Julie Gauthier, Maison de quartier de Fabreville

Valérie Legault, Regroupement Santé Jeunesse Côte-de-Gaspé

Animation

François Gaudreault, Communagir

Marie-Denise Prud'Homme, Communagir

Rédaction

Myriam Thériault, Communagir

Mise en page

François Guérin, Communagir